

MANAGER AUDIT

FAMILLE MÉTIER :

Cabinets de moyenne et grande taille >
Audit

AUTRE APPELLATION DU MÉTIER :

Chef de mission, superviseur

→ MISSION :

Le manager audit organise la mise en oeuvre opérationnelle des missions d'audit dans le cadre d'une certification des comptes annuels. Il est garant auprès du commissaire aux comptes signataire de la qualité technique du travail réalisé, du respect des méthodologies d'audit établies ainsi que des délais impartis. Il coordonne et supervise l'équipe d'auditeurs et d'assistants audit dans les phases de contrôle interne, audit final et émission des rapports. Il entretient une relation avec le client, auprès duquel il est force de proposition.

→ ACTIVITÉS :

> INITIALISATION ET PLANIFICATION DE LA MISSION

- Analyse la situation du client (activités, structure, environnement, spécificités sectorielles...)
- Évalue les risques d'anomalies significatives (zones de risques) dans les comptes à partir d'entretiens, de procédures analytiques, d'inspections...
- Définit la stratégie d'audit (adaptation de l'approche générale et conception des procédures d'audit spécifiques à mettre en oeuvre)
- Rédige la note d'orientation (ou plan de mission)
- Élabore la lettre de mission et prépare le budget
- Formalise le programme de travail et planifie la mission (choix des équipes, attribution des tâches, rôles de supervision, interlocuteurs, échéances...)
- Assure l'intégration de l'équipe sur la mission (explication des enjeux, présentation de la stratégie, rappel des règles d'exercice...)

> SUPERVISION DU DÉROULEMENT DE LA MISSION

- Coordonne l'équipe dans la réalisation des travaux
- Anticipe et/ou identifie les difficultés rencontrées sur le terrain et recherche des solutions

- Partage son expertise avec les auditeurs et leur assure un soutien technique sur les points complexes
- Contrôle les travaux réalisés par les auditeurs et les assistants audit
- Relaye l'avancement des dossiers et les informations pertinentes au commissaire aux comptes

> FINALISATION DE LA MISSION

- Valide les éléments du rapport sur les comptes annuels (état financier, annexe comptable, rapport de gestion...)
- Formalise la note de synthèse et la note d'observation à l'attention du commissaire aux comptes

> MANAGEMENT DE LA RELATION CLIENT

- Instaure des conditions favorables à la réalisation de la mission (disponibilité des interlocuteurs, recueil des informations...) et à la fidélisation du client
- S'entretient avec son client de manière régulière, l'informe de l'avancement des travaux et des difficultés rencontrées
- Anime les réunions de synthèse, argumente et étaye les observations et problèmes identifiés, émet des recommandations sur les corrections à mettre en oeuvre



MANAGER AUDIT

↻ VARIABILITÉ DE L'EMPLOI

Selon le niveau de séniorité du manager audit, son expertise sectorielle, sa connaissance des dossiers, la typologie du client, ainsi que l'organisation du cabinet, les modalités d'exercice de son métier peuvent varier. L'évaluation des zones de risques, l'élaboration de la stratégie d'audit, le choix des équipes, la négociation des honoraires, la rédaction du rapport, etc., ne lui sont pas nécessairement attribuées et peuvent être co-réalisées avec le directeur audit. Dans un certain nombre de missions, il peut lui-même prendre en charge des segments d'analyse et de contrôle portant sur des points complexes ou risqués. Il peut également participer à la formation technique et à l'évaluation annuelle des auditeurs.

↻ COMPÉTENCES TRANSVERSES

- Management de projet
- Management d'équipe
- Management de la relation client
- Discrétion
- Travail en équipe

↻ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Connaissance des méthodologies d'audit, des normes d'exercice et du code de déontologie
- Connaissance des règles comptables, juridiques et financières de la gestion des entreprises
- Maîtrise de l'anglais

↻ FORMATION INITIALE

- Bac +4 ou +5 : diplômé d'une école de commerce,
- DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion),
- Master comptabilité contrôle audit (MCCA), ...

↻ FORMATION PERMANENTE

Mise à jour et développement des connaissances obligatoires

↻ CERTIFICATION

DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) ; Examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (CAF CAC)

↻ PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- L'augmentation du volume d'activité du manager a pour conséquence une tendance à la croissance des effectifs
- Évolution qualitative vers :
 - Un renforcement des compétences d'audit (plus d'esprit critique et de rigueur) pour l'application de méthodologies de plus en plus normalisées
 - Une anticipation des risques clients toujours plus forte et tout au long de l'année (plus de veille)
 - Un développement des compétences de planification et d'organisation pour faire face à l'augmentation des exigences en matière de transparence, à la multiplication des contrôles qualité et des livrables
 - Un développement des compétences managériales face à des organisations qui grossissent

